

FINANCES

SUBVENTIONS 2018

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Il vous est proposé d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre de l'enveloppe votée au titre du budget primitif 2018 :

- Ville de Bray-Dunes (concert de juillet 2018)	10 000 €
- Dunkerque Malo Basket Club	12 500 €

Ces subventions s'inscrivent dans le cadre de la tournée des plages 2018

Avis favorable de la Commission des Finances du 26 septembre 2018.

Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir notamment la convention prévue par l'article 10 la loi 2000-321 du 12 avril 2000,
- Les dépenses seront imputées à l'article 6574 pour les subventions aux associations et autres personnes de droit privé et à l'article 657348 pour ce qui concerne les communes.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **15 OCT. 2018**

Fait à Dunkerque, le 4 octobre 2018
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,


Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 27 septembre 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 4 octobre 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Bernard WEISBECKER -
Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT.

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Jean-Yves FREMONT –
Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE – Catherine
VERLYNDE - Grégory EVRARD.